FICHE SIGNALÉTIQUE

Dernière révision
3/24/2016
Date produite
3/24/2016

ÉCHO

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DU PRODUIT

- **Nom du produit** • Écho
- **Formule de produit** • ELC-9514

USAGE RECOMMANDÉ DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Utilisation recommandée Agent de séchage concentré chimique pour l'industrie du nettoyage des véhicules de transport.

COORDONNÉES DU FOURNISSEUR

• Les Équipements de lavage de la Capitale inc.
1677, route de l'Aéroport
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2G 2P3
Tél. : 418-704-6611
www.laveusepressionelc.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS

États-Unis - Selon la norme d'informations sur les dangers OSHA 29 CFR 1920.1200

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification des dangers potentiels •

Lésions oculaires graves / Irritation oculaire- 2A
Corrosion cutanée / Irritation - 3

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

Mentions d'avertissements et pictogrammes

Avertissement **Sans symbole**



Avertissement

•

MENTIONS DE DANGER

H316	Provoque de légères irritations cutanées
H319	Provoque de sérieuses irritations oculaires

CONSEILS DE PRUDENCE

P332+P313 En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

P264 Bien se laver après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / de lunettes de sécurité / une protection pour le visage.

P305+P351+P338 SI CONTACT AVEC LES YEUX : rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est possible de les enlever facilement. Continuer à rincer.

P337 Si l'irritation oculaire persiste, veuillez consulter un médecin.

AUTRES CATÉGORIES





SECTION 3 : INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU PRODUIT

Dénomination chimique	CAS	Pourcentage en poids
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<12
Composé Dicoco d'alkydialkyle quatemary d'ammonium	61789-77-3	<45
Aucune autre matière dangereuse à signaler	S.O.	

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

INHALATION • En cas d'exposition complète, emmener immédiatement la victime à l'air frais. Donnez-lui de l'oxygène ou effectuez des manœuvres de respiration artificielle si nécessaire. Communiquer immédiatement avec un médecin.

PEAU • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant réutilisation.

YEUX • Rincer immédiatement les yeux avec un jet d'eau délicat, mais abondant pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION • Ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Afin de diluer, demandez à la victime de boire deux grands verres d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS • Utiliser des moyens d'extinction non inflammables ou non explosifs

DANGERS PARTICULIERS • Aucun risque de danger inhabituel en cas de feu ou d'explosion

MESURES DE PROTECTION SPÉCIALES POUR LES POMPIERS • En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome et approuvé par le NIOSH, comprenant un masque de visage à débit constant ou autre dispositif à pression positive.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

PERSONNEL AUTRE QUE LE PERSONNEL D'INTERVENTION • Pour le personnel autre que le personnel d'intervention; aérer la zone de la fuite ou du déversement et retirer toutes les sources d'allumage. Porter les équipements de protection appropriés tel que recommandé pour prévenir la contamination de la peau,

des yeux et des vêtements personnels. Isoler la zone affectée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé, à moins de porter les équipements de protection appropriés. Empêcher l'entrée du personnel non impliqué et non protégé.

AGENTS D'INTERVENTION

•Pour les intervenants d'intervention, commencer par isoler la zone touchée par un périmètre de sécurité de 50 mètres (150 pi). Éliminer toutes les sources d'allumage (interdiction de fumer, éviter les étincelles et les flammes dans la zone immédiate). Rester en dehors des zones basses. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester face au vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DANS L'ENVIRONNEMENT

• Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Si possible, empêchez le produit de s'écouler dans les drains, les eaux de surface ou souterraines. Ce produit est biodégradable.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

CONFINEMENT ET NETTOYAGE

• Confiner et récupérer le liquide si possible. Recouvrir les drains et limiter le déversement si vous pouvez le faire de manière sécuritaire. Recueillir les liquides dans un contenant approprié ou l'absorber avec un matériau inerte (par exemple; vermiculite, sable terre) et placer dans un conteneur de déchets chimiques. Ne pas utiliser des matériaux combustibles, tels que la sciure de bois. Les petits déversements peuvent être évacués dans l'égout sanitaire avec l'approbation des autorités locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

- Protéger l'endroit contre les dommages matériels. Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'écart des matériaux incompatibles, tels que des acides forts ou des bases. Ne pas entreposer dans des contenants en métaux insuffisamment rigides tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou d'aluminium galvanisé.
-

CONDITIONS POUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE ET LA PRÉVENTION DES PRODUITS INCOMPATIBLES

- Protéger l'endroit contre les dommages matériels. Garder dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder à l'écart des matériaux incompatibles tels que les acides forts et les bases. Ne pas entreposer dans des contenants en métaux insuffisamment rigides tels que l'aluminium, le magnésium, le zinc ou d'aluminium galvanisé.
-
-

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Dénomination chimique	CAS	VLE

2-Butoxyéthanol	111-76-2	
Silicate de sodium	50ppm 61789-77-3 20 0ppm	
Aucune autre matière dangereuse à signaler	S.O.	S.O.

)

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ

- Utiliser des systèmes de ventilation adéquats selon les besoins pour maintenir les concentrations dans l'air inférieur aux niveaux standards aux normes d'exposition.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX / VISAGE • Lunettes de sécurité pour les produits chimiques

PROTECTION DE LA PEAU • Gants de nitrile

PROTECTION RESPIRATOIRE • Aucune protection requise pour un usage normal.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide clair	**Limites inférieures**	Non disponible
Odeur	Odeur de savon	**Pression de vapeur**	Non disponible
		Viscosité	Non disponible
pH	6,5 – 9,5 net		
Densité de vapeur	Non disponible		
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Densité relative**	,98 g/ml
Point initial d'ébullition	Non disponible	**Solubilité**	Miscible avec l'eau pour colloïde
Point d'éclair	Ne produira pas d'étincelles	**Coefficient de partage**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Température d'auto ignition**	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible	**Température de dégradation**	Non disponible
Contenu en COV	< 250 **g/L**	**Viscosité**	Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de température et de pression.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produira pas.
Conditions à éviter	Pas de conditions inhabituelles.
Matériaux incompatibles	Ne pas mélanger avec des acides forts ou des bases. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, à moins d'instructions particulières du fabricant.
Produits de décomposition Danger	En cas de feu, des produits tels que des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des vapeurs ou des émanations, de la suie et de la fumée peuvent être produits.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Aucune information spécifique sur le mélange
Irritation/corrosion de la peau	Aucune information spécifique sur le mélange
Dommages et irritation sévère aux yeux	Aucune information spécifique sur le mélange
Sensibilité respiratoire ou cutanée	Aucune information spécifique sur le mélange
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information spécifique sur le mélange
Carcinogénicité	Aucune information spécifique sur le mélange
Toxicité pour la reproduction	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition unique	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition répétée	Aucune information spécifique sur le mélange
Danger par aspiration	Aucune information spécifique sur le mélange
Organes cibles	Peau
Toxicologie; voies de pénétration possible	Ingestion, inhalation, peau, yeux

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION AIGUË	Peut provoquer de l'irritation au nez, à la gorge et aux poumons.
INHALATION CHRONIQUE	Les vapeurs ou la bruine peuvent aggraver les problèmes pulmonaires existants.
CONTACT CUTANÉ AIGU	Peut provoquer de l'irritation. Les expositions prolongées peuvent provoquer des rougeurs et de la douleur et doivent être évitées .
CONTACT CUTANÉ CHRONIQUE	La sensibilité de la peau peut survenir en cas d'exposition répétée et prolongée.
CONTACT AIGU DES YEUX	Peut provoquer des rougeurs, des larmoiements, un gonflement et des douleurs. Les expositions prolongées doivent être évitées.
CONTACT CHRONIQUE : YEUX	Aucune donnée disponible.
INGESTION AIGUË	Peut provoquer une irritation du tube digestif. L'ingestion d'une grande quantité du produit peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
INGESTION CHRONIQUE	Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

DURÉE D'EFFICACITÉ ET BIODEGRABILITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange. Les composants du mélange sont déterminés comme étant facilement biodégradables ou intrinsèquement biodégradables.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

MOBILITÉ DANS LE SOL Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

AUTRES EFFETS NOCIFS Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Si jamais le produit ne peut pas être conservé pour la récupération ou le recyclage, il devrait être entreposé dans un site d'élimination approprié et approuvé. La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent

modifier les options possibles de gestion des déchets. Les réglementations provinciales ou locales sur l'élimination des déchets, peuvent différer des réglementations fédérales. Éliminez les contenants et les contenus non utilisés, conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

TRANSPORT N'est pas réglementé par le ministère des Transports.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Aucune connue.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES Aucune connue.

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SARA TITRE III

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CODE CAS / CAT	POURCENTAGE EN POIDS
Éthers de glycol	N230	< 12

AUTRES INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA (Toxic Substance Control Act) : Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés sur la liste d'inventaire de la TCSA

CARCINOGÉNITICÉ : Non répertorié par le CIRC, le NTP, or la OSHA

CALIFORNIA PROPOSITION 65: ce produit ne contient pas de produit chimique actuellement répertorié en tant que toxines carcinogènes ou reproductives, identifiées par la proposition

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 3/24/2016 **Produite le** 3/24/2016

RÉPERTOIRE DES ABRÉVIATIONS
N.E = Non établi CAS = Chemical Abstract Service. ppm = parties par million g/L = grammes par litre
Mg/m3 = milligrammes par mètre cube

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations de cette fiche signalétique sont présentées de bonne foi, mais ne font aucune représentation quant à leur exhaustivité ou à leur précision. Ce document est publié uniquement à titre de guide pour la manutention sécuritaire du produit par une personne bien formée et habilitée à utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent faire preuve de jugement afin de déterminer si l'utilisation du produit est justifiée dans un contexte particulier. CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, TELLE QU'EXPRIMÉ DANS LE TEXTE OU SOUS-ENTENDUE, N'INCLUANT AUCUNE LIMITATION DE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, DE FIABILITÉ POUR UN USAGE PARTICULIER DANS LE RESPECT DES INFORMATIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE OU DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LESDITES INFORMATIONS. PAR CONSÉQUENT, CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SOUSTRAIT LES AUTEURS À AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES QUI RÉSULTERAIENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT OU DU CRÉDIT QUI POURRAIT ÊTRE ACCORDÉ À CES INFORMATIONS.